

Article

« Étude des composants phonogrammiques des variantes formelles »

Mohsen Hafezian

Revue québécoise de linguistique, vol. 31, n° 1, 2002, p. 79-111.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/006845ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

ÉTUDE DES COMPOSANTS PHONOGRAMMIQUES DES VARIANTES FORMELLES

Mohsen Hafezian

Correspondant de l'AIROÉ

(Association pour l'Information et la Recherche sur les Orthographes
et les systèmes d'Écriture) au Québec, Montréal

Quelques conseils pratiques

1^{er} conseil. Dans un **restaROUTE**, faites attention aux écritures en trompe-l'œil. Entre **ailloli** et **aïoli**, il n'y a aucune différence. Le premier empeste aussi bien votre table que le deuxième. Cela est aussi vrai pour **goulache** / **goulasch** / **goulash**, **baeckeofe** / **bäkeofe** et **pageot** / **pajot**. En ce qui concerne les boissons alcoolisées, l'essentiel est de consommer avec modération. Prenez note que l'**arac** n'est, par exemple, pas moins alcoolisé que l'**arack** ou l'**arak**. Ils sont tous bourrés de **gnôle**, de **gnaule** ou même de **gniôle**. Ce qui importe là, c'est le goût et l'ouïe. La myopie n'y est plus un handicap.

2^e conseil. Dans un **restoroute**, les traits distinctifs de l'articulation phonétique, tels que fermé / ouvert, antérieur / postérieur, sonore / sourd, ne sont pas pris en compte. Donc, relâchez-vous et demandez un plat d'**aiglefin** ou d'**églefin**, de **pochouse** ou de **pauchouse**. Le résultat reste le même dans votre assiette. Pour les boissons alcoolisées essayez un verre de **mezcal**. Rassurez-vous, il n'est nullement plus fort que le **mescal**. Les garçons malentendants y sont toujours bienvenus.

3^e conseil. Si vous avez une forte conviction chrétienne, évitez à tous les coups de prendre un **étouffe-chrétien** avant de quitter la table. Nous vous conseillons plutôt de prendre un **étouffe-coquin**. Ils ont, les deux, le même goût. Mais, au moins avec le deuxième, votre divin droit de respirer demeure intact.

4^e conseil. Pour être à l'abri des doutes, gardez toujours sur vous votre Livre et un dictionnaire, de préférence le *Petit Robert*.

1. Introduction

Les dictionnaires de langue sont partiellement, selon le volume d'unités saisies, représentatifs d'un état du lexique d'une langue dans une synchronie donnée. Les différentes marques d'usage comme «régional», «populaire», «argot», «familial», «rare», etc. sont déjà témoins de la portée générale de ces dictionnaires. Même si la représentation des données dans la macrostructure et/ou la microstructure¹ varie constamment d'un dictionnaire à l'autre², ces divergences, fondées sur la «politique» éditoriale, ne mettent en doute ni l'existence d'un mot dans la communauté linguistique ni la représentativité des dictionnaires de langue en tant qu'outils pédagogiques. Les données dictionnaires, durant l'apprentissage d'une langue, qu'elle soit maternelle ou étrangère, sont toutes des références normatives dans tous les cas où persiste le sentiment d'insécurité linguistique (difficultés orthographiques, recherche de constructions récurrentes, etc.).

Ces outils pédagogiques, et normatifs, ne sont cependant pas exempts de signes de doute et d'hésitation chaque fois que l'usage, par le biais du lexicographe, fait entrer de nouveaux mots dans le lexique. Ces signes d'hésitation se présentent à l'entrée dictionnaire par les formes graphiques et/ou correspondances phonétiques variées du mot. L'instabilité de la réalisation graphique de ces mots, issus d'emprunts ou de néologismes, relève souvent des possibilités effectives du système d'écriture. C'est à partir de ces possibilités offertes par le système que l'usage individuel ou collectif peut osciller entre les différentes formes graphiques d'une même unité linguistique. De ce fait sont assez rares les variantes formelles lexicalisées d'un mot qui relèvent de faits phonographiques hors système. Par exemple, la transcription du phonème /r/ par le phonogramme **j**, et la transcription des phonèmes /ʒ/ et /r/ par le phonogramme **h** dans le mot *marijuana* [marirwana / mariʒʷana] et sa variante formelle *marihuana* sont évidemment hors du système français d'écriture. Parmi les transcriptions phonétiques présentées dans la version électronique du *Nouveau Petit Robert* 1997 (PRÉ), le seul cas qui correspond au système, c'est celui de *marijuana* prononcé [mariʒʷana]. Les phénomènes hors système peuvent cependant se grouper dans une sous-classe à part ayant ses propres définitions.

1 Selon Rey-Debove 1971 : 21, «On appellera Macrostructure l'ensemble des entrées ordonnées [...]. On appellera Microstructure l'ensemble des informations ordonnées de chaque article [...]».

2 À titre d'exemple, les mots écrits **jeune**, **jeunement**, **jeunet**, **jeunot**, **jeunesse**, **rajeunir**, **rajeunissant** et **rajeunissement** occupent huit entrées dictionnaires dans le *Nouveau Petit Robert* 1997, alors que dans le *Dictionnaire de la langue française Lexis* 1994, les sept derniers mots sont groupés dans la partie microstructurelle d'une seule entrée qui est le mot **jeune**. On peut aisément allonger la liste d'autres divergences observées dans différents dictionnaires.

L'étude des variantes formelles ouvre un vaste champ d'observation sur le fonctionnement d'un système d'écriture et peut éclaircir les terrains moins exploités de la lexicographie. C'est sur quoi nous nous penchons dans ce qui suit.

Le *PRÉ* constitue notre dictionnaire de référence. Durant notre recherche, le *PRÉ* a aussi été la source principale de nos descriptions phonétiques. Dans le *PRÉ*, la marque d'usage «Var» précède les formes variantes qui sont citées un peu partout dans les articles dictionnaires. Sur un total de 60 000 articles, il y a 889 articles qui comportent ladite marque. Dans le souci de traiter le mot sous un seul critère de reconnaissance, nous n'avons pris en compte que les variantes formelles qui sont présentes dans la rubrique «Entrée», qui sont porteuses d'une alternance phonographique et qui sont notées par «Var»³. Cela concerne au total 283 entrées. Mais qu'entendons-nous au juste par variantes formelles?

2. Variante(s) formelle(s)

Nous entendons par variantes formelles toutes les représentations graphiques différentes d'une seule unité lexicale d'entrée. Les variantes formelles, dans le sens que nous attribuons à cette expression, ne sont pas des allomorphes. D'après le DLSL 1994 : 24, «On appelle allomorphes les variantes d'un morphème en fonction du contexte»⁴. Cette contextualisation est, à notre connaissance, l'un des critères communs à toutes les approches théoriques qui prennent les allomorphes comme l'objet d'étude⁵. Le critère de contextualisation peut nous informer sur les modalités de formation allomorphique de certaines unités. À titre d'exemple, le préfixe *a-* se réalise **a-** dans **athématique** en raison de la présence de la consonne initiale de la base, et **an-** devant la voyelle initiale d'une souche telle que **organique (anorganique)**. La contextualisation morphologique peut aussi intervenir. Par exemple, le suffixe *-an* est l'allomorphe du suffixe *-ain* quand ce dernier précède le suffixe *-ité* (**humain / humanité**,

3 Ajoutons que la conjonction «ou» remplace parfois la marque «Var» (ex. **chabrol** [ʃabrɔl] ou **chabrot** [ʃabro]). Sur le même principe, nous ne l'avons pas prise en compte non plus.

4 Dubois et coll. 1994 *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

5 Cf. Gruaz 1987 : 50, Gardes-Tamine 1998 : 66 et Corbin 1991 : 285. Les critères d'ordre sémantique ou étymologique peuvent cependant être pris en considération afin d'identifier les allomorphes. On lit dans le *Robert Méthodique* 1989 : XVII : «La notion d'**allomorphe** lexical relève d'une perspective historique; en synchronie, les allomorphes lexicaux ne sont que des **synonymes** (même sens, forme différente). [...] En ce qui concerne les allomorphes en distribution complémentaire, qui dépendent du contexte, on a considéré que ce qui était valable pour les mots l'était pour les morphèmes».

romain / romanité, ...). Il est bien évident que les formes lexicales telles que ***aorganique** et ***humanité** sont considérées comme erronées.

Par contre, quand nous parlons des variantes formelles d'un mot, nous parlons des formes lexicales qui coexistent et font partie du lexique attesté⁶. La notion de variante formelle correspond à ce que Hjelmslev 1966 :149 appelle, généralement et pour toutes les unités linguistiques, la variation :

*À l'enregistrement des éléments il faut, en analysant une langue, ajouter un enregistrement de leurs **variantes**. Il y en a deux espèces : les **variétés** qui sont reliées à leur entourage par une relation de présupposition réciproque, et les **variations** qui varient librement et qui n'entretiennent avec leur entourage qu'une relation sans présupposition. [...] Du point de vue de la structure de la langue cette division en variantes est générale, c'est-à-dire que, par un calcul préalable, on peut l'appliquer à n'importe quelles grandeurs : toute grandeur a autant de variétés que de possibilités de relation, et chacune de ces variétés peut se diviser en un nombre infini de variations.*

C'est ainsi que les alternances des constituants phonographiques des formes variantes d'un lexème peuvent aussi être baptisées alternances arbitraires. Bien que les alternances arbitraires puissent toucher également les constituants morphologiques (ex. **bougre / bougresse**), seules les variantes formelles phonographiques seront traitées dans ce qui suit. Le groupement des unités graphiques alternantes en fonction des phonèmes correspondants nous amène à définir les quatre notions suivantes : l'archigraphème et l'archiphonème d'un côté, et le graphème de base et le sous-graphème d'un autre côté.

– ARCHIPHONÈME. Il est défini dans le *DLSL* 1994 : 48 comme «l'intersection des ensembles formés par les traits pertinents de deux phonèmes dont l'opposition est neutralisable». La réalisation effective d'un archiphonème peut donner une variété de phonèmes qui, malgré leur différence, se distinguent nettement d'autres phonèmes de la langue et demeurent dans une zone de stabilité phonétique. Donc, on peut, selon les variétés, désigner les deux phonèmes /a/ antérieur et /a/ postérieur par un seul archiphonème /A/. La correspondance graphique de l'archiphonème est l'archigraphème.

– ARCHIGRAPHÈME. L'archigraphème est, selon Catach, Gruaz et Duprez 1986 : 17, «le graphème fondamental, représentant d'un ensemble de graphèmes, qui sont par rapport aux autres ensembles dans un rapport exclusif, correspondant

⁶ Peut-on établir une certaine relation entre les formes variantes et le registre? À notre sens, il paraît excessif de faire intervenir la notion de registre afin de préciser la place des formes variantes qui se distinguent par une seule alternance phonographique dans la langue. Le maintien des formes graphiques d'un mot dans une période de son évolution, ou l'enregistrement croisé des formes graphiques de mots d'emprunt et de leurs équivalents formels dans la langue, fournissent des explications plus adéquates dans un tel cas.

au même phonème ou au même archiphonème». Ainsi, les deux phonèmes /a/ antérieur et /a/ postérieur, appartenant à l'archiphonème /A/, peuvent être transcrits par deux phonogrammes **a** et **â** qui appartiennent à l'archigraphème A. On peut en déduire que le rapport entre graphème phonogrammique et archigraphème attribué est alors un rapport d'inclusion.

– GRAPHÈME (phonogrammique) de base⁷. La notion de graphème de base désigne en général la réalisation la plus fréquente d'un archigraphème. Ces graphèmes appartiennent au «système de base ou code minimal de transcription du français, nécessaire à l'expression écrite d'un scripteur débutant»⁸. Dans le même ouvrage, l'auteur présente trois niveaux de constituants phonographiques : le niveau 1 contient 45 graphèmes de base, le niveau 2 comprend 70 graphèmes (dont les 45 graphèmes de base) et le niveau 3, constitué à la fois de graphèmes de base, de graphèmes et de sous-graphèmes, contient 130 graphèmes phonographiques⁹.

– SOUS-GRAPHÈME. La définition du sous-graphème est négative. Catach, Gruaz et Duprez 1986 : 10-31 propose quatre critères de reconnaissance du graphème de base. Ces quatre critères sont : 1° la fréquence, 2° le degré de cohésion, de stabilité, d'autonomie, 3° le degré de rapport direct avec le phonème, et 4° le degré de rentabilité ou de créativité linguistique. Le phonogramme qui ne répond pas à ces critères est un sous-graphème. L'auteur cite comme exemple le mot **solennel** [sɔlanɛl], dans lequel le phonème /a/ est transcrit par le phonogramme **en**. Du fait que la relation phonographique e /a/ se présente dans moins de 5 à 6 unités du lexique, le **en** est considéré comme sous-graphème¹⁰. Ajoutons qu'un sous-graphème est souvent composé d'unités graphiques qui relèvent de niveaux différents : des signes adscrits comme le tréma, les accents (ex. **ü** dans **Saül** [sayl] et **â** dans **paître** [pɛtr]), des phonogrammes consonantiques ou vocaliques géminés (ex. la séquence **zz** dans les **grizzli** / **grizzly** [grizli] et la séquence **oo** dans l'**alcool** [alkɔl]), etc. Au vu de l'échange constant et hautement abondant des documents écrits de notre temps, la liste présentée dans ledit ouvrage ne peut pas être, à notre sens, une liste close. Une recherche de détail dans les dictionnaires nous convainc de cela.

7 Un graphème phonogrammique est une unité minimale de l'écriture orthographique qui transcrit un phonème. Dans cet article, nous l'appelons simplement graphème ou phonogramme.

8 Catach, Gruaz et Duprez 1986 : 36.

9 Ibid. : 10-15.

10 Ibid. : 14-15.

3. Alternance des constituants phonographiques des variantes formelles

L'examen des rapports statistiques entre les trois paramètres archigraphème, formes variantes et phonogramme alternant fait apparaître certaines tendances générales dans les rapports phonographiques des phonèmes transcrits avec des phonogrammes alternants. La question principale est ici de savoir si ces tendances générales s'observent aussi dans l'ensemble du système.

Dans le domaine des phonogrammes alternants, deux types de variation sont à distinguer : 1° le groupe phonographique alternant transcrit un phonème identique. Nous l'examinerons en 3.1. Les unités graphiques à alternance zéro dans les formes variantes seront également traitées dans cette partie; 2° le groupe phonographique alternant transcrit deux phonèmes distincts. Nous en parlerons en 3.2.

Précisons que dans le *PRÉ*, la forme variante est citée le plus souvent après la transcription phonétique. Dans certains cas, cela provoque une ambiguïté sur la correspondance phonographique exacte des phonogrammes alternants. Que peut-on dire sur l'homophonie ou la non-homophonie des formes variantes **luffa** [lufa] et **loofa**, puisque la séquence graphique **oo** est transcrit /ɔ/ dans **looch** [lɔk], /u/ dans **look** [luk], /ɔɔ/ dans **zootechnie** et enfin /oo/ dans **zootechnicien** [zootɛknisjɛ̃]? Dans ces cas, la distinction entre les graphèmes et les sous-graphèmes phonographiques peut mettre en relief les correspondances phonémiques dominantes de certaines séquences graphiques. Notre jugement sur l'homophonie ou la non-homophonie des phonogrammes alternants porte particulièrement sur ces correspondances dominantes.

3.1 Alternance des phonogrammes homophones

3.1.1 Phonogrammes vocaliques

Le *PRÉ* contient 100 entrées¹¹ dont la variante comporte une alternance vocalique. Les archigraphèmes contenant des phonogrammes vocaliques qui font partie des groupes alternants sont : **A, E, I, O, U, EU, OU, AN, IN** et **ON**. Nous présentons dans le Tableau 1 de l'Annexe le premier regroupement des unités lexicales concernées. Dans ce tableau, que nous invitons le lecteur à examiner en détail, les phonogrammes alternants sont présentés selon l'archigraphème correspondant.

¹¹ Dans le cas où le groupe phonographique alternant se trouvait dans une série dérivative, nous ne l'avons compté qu'une seule fois (ex. **au** / **ô** dans **taule** / **tôle**, qui se trouve également dans **taulier** / **tôlier** et **taulard** / **tôlard**).

L'examen de la distribution des données fait apparaître les faits suivants :

1° La distribution des archigraphèmes dans les formes variantes se présente dans l'ordre décroissant suivant : **E** dans 47 formes variantes, **I** dans 12, **EU** dans 10, **O** dans 8, **A** dans 6, **AN** dans 4, **ON** dans 4, **OU** dans 4, **IN** dans 3 et **U** dans 2 formes variantes.

Ce taux de distribution n'est en accord que partiellement avec les résultats des recherches faites sur la distribution des phonèmes du français¹². Ces recherches ont révélé, par exemple, que les voyelles les plus fréquentes du français sont : /A/, /E/, /I/ et /ə/ caduc. On peut constater que, parmi ces voyelles, /E/ et /I/ uniquement se trouvent en tête de notre liste. L'archiphonème vocalique /A/, comme archiphonème le plus fréquent du français, n'est présent que dans 6 formes variantes, et le /ə/ n'est nullement le correspondant d'un phonogramme alternant.

La question qui peut s'imposer tout de suite est de savoir s'il y a une correspondance entre le nombre des phonogrammes alternants et le nombre des formes variantes. À l'exception de l'archigraphème **E**, qui contient le nombre le plus élevé à la fois de phonogrammes alternants et de variantes formelles, et malgré une distribution relativement équilibrée entre ces deux facteurs, la réponse à cette question ne peut être que négative¹³. À titre d'exemple, les archigraphèmes **I** et **U** correspondent chacun à deux phonogrammes alternants. Cependant, le premier se trouve dans douze formes et le deuxième dans deux formes variantes. Il faut alors reformuler autrement la question et chercher la réponse dans une autre zone de distribution.

L'écart important entre le taux de fréquence des phonogrammes vocaliques dans la langue en général et dans les formes variantes est, nous semble-t-il, dû à la manifestation accentuée des dispositifs graphiques des archigraphèmes dans le dernier cas. Les extensions de ces dispositifs, qui varient constamment d'un archigraphème à l'autre, n'ont aucun rapport avec la fréquence de l'archigraphème concerné dans la langue. À titre d'exemple, l'archigraphème **A**, l'archigraphème vocalique le plus fréquent du français, se concrétise sous six formes graphiques différentes : 3 graphèmes (**a**, **â**, **â**) et 3 sous-graphèmes (**em**, **en**, **on**). Vu sous cet angle, l'archigraphème **IN**, se trouvant au douzième rang de la

12 Cf. Haton et Lamotte 1971, cité dans Catach, Gruaz et Duprez 1986 : 51-53.

13 En allant de l'unité graphique vers l'unité phonique, on observe une équivalence dans la distribution des phonogrammes dans les formes variantes. En effet, on constate que les 16 phonogrammes alternants qui correspondent aux phonèmes à un seul timbre (à savoir /i/, /î/, /ï/, /u/, /ê/, /y/) se répartissent dans 29 formes variantes (soit en moyenne 2 formes variantes pour chaque couple alternant). Ce taux n'est pas loin de la distribution des 32 phonogrammes alternants qui transcrivent les voyelles à deux timbres (c'est-à-dire : /A/, /O/, /E/, /EU/) dans 73 formes variantes. Curieusement, on aurait presque le même taux de distribution si on tenait compte de la distribution globale des 47 phonogrammes alternants dans les 102 formes variantes.

fréquence des voyelles, couvre 5 graphèmes (**in, im, en, ain, ein**) et 4 sous-graphèmes (**in, aim, yn, ym**)¹⁴. Cette observation nous amène à examiner la distribution des graphèmes et des sous-graphèmes dans les phonogrammes alternants afin de déduire, s'il est possible, une tendance générale dans ce domaine.

2° La distribution des graphèmes et des sous-graphèmes dans les phonogrammes alternants va comme suit : 26 graphèmes (dont 14 graphèmes de base) et 26 sous-graphèmes forment l'ensemble des constituants graphiques des phonogrammes alternants. Dans le cadre d'un archigraphème, l'alternance de ces constituants peut se diviser en trois types :

– L'ALTERNANCE GRAPHÈME / GRAPHÈME. Ce type d'alternance contient les 22 couples alternants homophones suivants : **e/é, é/ai, e/è, è/ê, è/ai, e/ei, e/ai, é/è, e/ë, eu/e, a/â, i(e)/y, au/ô, o/au, u(e)/û, ou/û, an/en, in/ein, in/ain, on/om, im/em, am/em**. Ces couples se manifestent dans 66 formes variantes.

– L'ALTERNANCE GRAPHÈME / SOUS-GRAPHÈME concerne les 22 couples homophones suivants : **é/ee, é/ée, é/hé, é/eh, é/œ, é/æ, ai/aî, e/ea, e/œ, e/he, a/ea, a/ah, a/ha, y/hy, o/ho, u/hu, eu/heu, eu/euh, ou/hou, où/aou, on/un et om/um**. Ces couples se répartissent dans 33 formes variantes.

– L'ALTERNANCE SOUS-GRAPHÈME / SOUS-GRAPHÈME ne se réalise que dans les 2 couples homophones suivants : **aie/aye** et **ö/œ**. Dans notre liste, il y a seulement deux formes variantes qui les contiennent.

Ces résultats exposent clairement la portée dominante des graphèmes par rapport aux sous-graphèmes. Les premiers sont présents dans 60 couples de phonogrammes alternants, alors que les deuxièmes se présentent seulement dans 23 couples alternants. Le graphique 1 présente la distribution des graphèmes et des sous-graphèmes vocaliques dans les formes variantes.

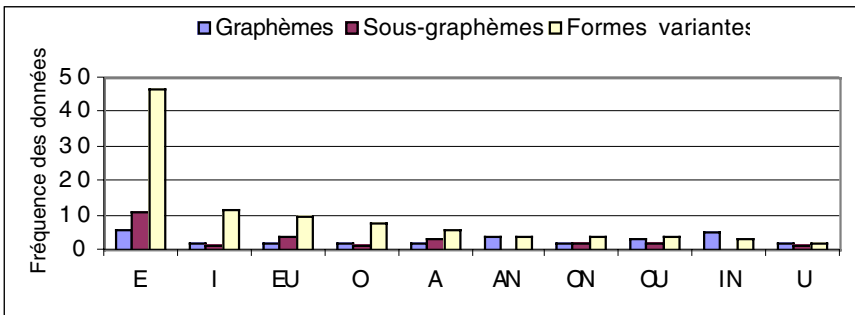


Fig. 1 : Phonogrammes vocaliques

14 Cf. Catach, Gruaz et Duprez 1986 : 14-15, 53.

3.1.2 Phonogrammes consonantiques

Le *PRÉ* contient 139 entrées dont la variante comporte une alternance de phonogrammes consonantiques. Les archigraphèmes qui contiennent ces phonogrammes sont : **C, T, N, CH, S, Z, L, F, R, G, P, GN, J, M** et **X**.

Dans le Tableau 2, aussi dans l'Annexe, le premier regroupement des phonogrammes consonantiques alternants est présenté selon l'archigraphème correspondant. L'examen de la distribution des données fait apparaître les faits suivants :

1° La distribution des archigraphèmes dans les formes variantes se présente dans l'ordre décroissant suivant : **C** dans 41 formes variantes, **T** dans 25, **N** dans 18, **CH** dans 11, **S** dans 9, **L** dans 8, **Z** dans 8, **F** dans 5, **R** dans 5, **G** dans 3, **P** dans 2, **GN** dans 2, **J** dans 2, **M** dans 1 et **X** dans 1 forme variante.

Le taux de distribution de ces données montre clairement que les phonèmes correspondant aux archigraphèmes les plus fréquents dans les formes variantes ne le sont pas dans la langue en général. À titre d'exemple, on peut désigner le phonème /k/, représenté par l'archigraphème **C**, qui est en tête de notre liste et qui n'est rangé qu'au septième rang de la fréquence des consonnes du français¹⁵. D'un autre côté, l'archiphonème /R/, représenté par l'archigraphème **R**, qui a la fréquence la plus élevée en français, se met au neuvième rang pour sa fréquence dans les formes variantes.

D'ailleurs, à l'exception de l'archigraphème **C**¹⁶, qui contient le nombre le plus élevé à la fois de phonogrammes alternants et de variantes formelles, le nombre des phonogrammes alternants que chaque archigraphème peut saisir n'est pas directement en relation avec le nombre des formes variantes concernées.

Ainsi, l'archigraphème **T** contient 2 phonogrammes alternants qui sont distribués dans 29 formes variantes. Mais cela n'est pas le cas de l'archigraphème **S**, qui, ayant 4 phonogrammes alternants, n'est présent que dans 9 formes variantes. À nouveau, la distorsion entre la fréquence des phonogrammes alternants dans les formes variantes par rapport à leur fréquence dans la langue en général est facilement observable.

Comme on l'a vu dans la partie précédente, si le champ d'observation se focalise uniquement sur la distribution des constituants phonographiques de différents niveaux dans les phonogrammes alternants, les faits dominants apparaissent. C'est ce dont nous nous occupons dans ce qui suit.

2° La distribution des graphèmes et des sous-graphèmes dans les phonogrammes alternants fait que 23 graphèmes, dont 18 de base et 21 sous-graphèmes,

15 Cf. Haton et Lamotte 1971, cité dans Catach, Gruaz et Duprez 1986 : 51-53.

16 Ce qui était aussi le cas de l'archiphonème /E/ pour les phonogrammes vocaliques alternants.

forment l'ensemble des constituants graphiques des phonogrammes alternants. Dans le cadre d'un archigraphème, l'alternance de ces constituants peut se diviser en trois types :

– L'ALTERNANCE GRAPHÈME / GRAPHÈME. Ce type d'alternance concerne 9 phonogrammes alternants : **c/k**, **c/qu**, **qu/k**, **f/ph**, **s/ss**, **s/c**, **ss/c**, **z/s** (intervocalique), **j/ge**. Ces couples se manifestent dans 44 formes variantes.

– L'ALTERNANCE GRAPHÈME / SOUS-GRAPHÈME concerne les 23 phonogrammes alternants suivants : **c/kh**, **c/ch**, **c/cc**, **qu/cqu**, **gu/gh**, **k/kh**, **k/ck**, **k/ch**, **ss/sc**, **ch/sh**, **ch/sch**, **f/ff**, **gn/gni**, **g/gh**, **l/ll**, **m/mm**, **n/nn**, **p/pp**, **t/th**, **t/tt**, **r/rr**, **x/ct**, **z/x**. Ces couples se distribuent dans 83 formes variantes.

– L'ALTERNANCE SOUS-GRAPHÈME / SOUS-GRAPHÈME se réalise avec le couple **rr/rrh** dans 2 formes variantes de notre liste.

Grâce à ces remarques, on peut voir que la distribution des graphèmes (40 unités) est largement supérieure à celle des sous-graphèmes (23 unités). Bien que ce résultat soit généralement en accord avec celui de la distribution des graphèmes et des sous-graphèmes dans les phonogrammes vocaliques de la partie précédente, il convient de préciser que le poids des graphèmes est plus important dans le dernier cas : 60 graphèmes contre 22 sous-graphèmes¹⁷.

Le graphique 2 présente la distribution des graphèmes et des sous-graphèmes consonantiques dans les formes variantes.

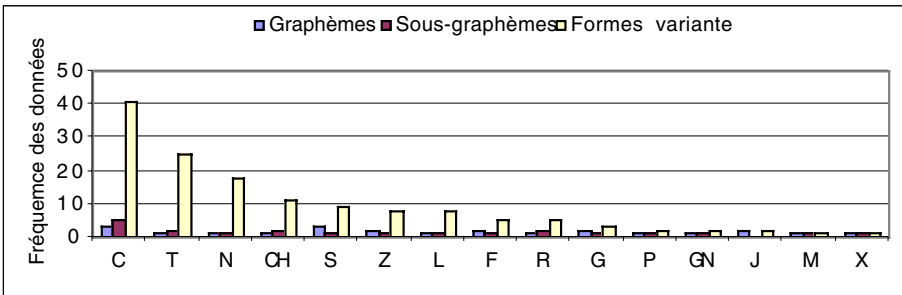


Fig. 2 : Phonogrammes consonantiques

¹⁷ Dans Catach, Gruaz et Duprez 1986 : 14-15, 42 sous-graphèmes vocaliques sont cités contre 27 sous-graphèmes consonantiques.

3.1.3 Phonogrammes transcrivant des semi-voyelles

Le *PRÉ* contient 16 entrées dont la variante comporte une alternance de phonogrammes qui transcrivent des semi-voyelles. Les archigraphèmes qui contiennent ces phonogrammes sont **I**, **Y**, **IL(L)** pour le phonème /j/¹⁸ et **W** pour le «phonème» /w/¹⁹.

Dans le Tableau 3, nous avons présenté le premier regroupement des unités lexicales concernées. L'examen de la distribution des données fait apparaître que les 7 couples de phonogrammes alternants qui transcrivent le phonème /j/ sont distribués dans 14 formes variantes. Les couples alternants **i/y** et **ï/y** sont les couples les plus fréquents²⁰. Ils se trouvent chacun dans 4 formes variantes. Les 5 autres couples s'observent dans 6 formes variantes. Ajoutons que les graphèmes se trouvent dans tous les couples alternants.

La seule variante qui contient un graphème et un sous-graphème est **i/j**. Ce couple se trouve dans 2 formes variantes. Le phonème /w/, qui se trouve dans deux seules formes variantes, est transcrit une fois par le couple **ou/w** et une fois par le couple **ou/o**. Dans les deux couples, comme on peut le constater, le graphème **ou** alterne avec deux sous-graphèmes **w** et **o**.

18 L'apparition du /j/ à la frontière morphématique fait de ce phonème un phonème de jonction. Ce phonème peut correspondre directement à un phonogramme (ex. **notariat** [nɔtarija]) ou non (ex. **criard** [krijar]). De toute façon, seul [j] final de morphème, représentant actuel de l'ancien phonème [λ] (dit / mouillé, ou palatal), a le statut de véritable phonème; dans les autres contextes, comme dans les deux derniers exemples, il est considéré à strictement parler comme une variante prévocalique de la voyelle /i/.

19 Le phonème /w/ peut être transcrit par d'autres phonogrammes, qu'ils soient simples (ex. **u** de **aquarelle** [akwarel]) ou composés (ex. **ou** de **couard** [kwar]). Cependant, dans un grand nombre de cas, le phonème /w/ fait partie des phonèmes transcrits par un groupe phonogrammique binaire. Les **oi** de **voici** [vwasi], **oy** de **côtoyer** [kotwaje] et **oe** de **moellon** [mwɔlɔ̃] en sont des exemples. Bien qu'il n'y ait pas une relation bijective entre chaque composant de ces groupes phonogrammiques et les phonèmes transcrits, le /w/ garde, à notre sens, bel et bien son statut de phonème. Cette position prend appui sur les critères distributionnels de reconnaissance des unités linguistiques, à savoir plus petite unité distinctive et plus petite unité commune. Ainsi, du fait que, dans les données du lexique du français, le /w/ peut être la plus petite unité distinctive ([wɛ̃] / [vɛ̃] dans le couple **oint** / **vin**) ou la plus petite unité commune du couple ([pwa] / [wɛ̃] dans le couple **poids** / **oint**), nous le considérons comme un phonème à part entière. Un autre point de vue fait de [w] ainsi que de [ɥ] de simples variantes prévocaliques des voyelles /u/ et /y/ respectivement, indépendamment de leur statut syllabique.

20 À propos de la distribution de la correspondance phonique de ces phonogrammes dans les textes français, Catach, Gruaz et Duprez 1986 : 39 précise que «La semi-voyelle qui apparaît dans pied, noyer, rail [raj], est notée à près de 86 % par I, qui devrait donc être retenu (mais il apparaît déjà ailleurs) comme archigraphème. La spécificité des deux autres graphèmes (ILL, 10 % d'occurrences dans les textes, Y, 3 % environ) nous les a fait inclure comme archigraphèmes».

Tableau 3
 Alternance des phonogrammes homophones
 transcrivant des semi-voyelles

ARCHIGRAPHÈMES	PHONÈMES	PHONOGRAMMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
I, Y, IL(L)	/j/	i / y	daimio / daimyo [daimjo] ostia <i>k</i> / osty <i>ak</i> [ɔstjak] zieuter / zyeuter [zjøte] iourte / yourte [ʰjurt]
		ï / y	chouïa / chouya [ʃuja] caïeu / cayeu [kajø] maïeur / mayeur [majøer] taïaut / tayaut [tajø]
		i / ï	iambe / ïambe [jãb]
		i / j	field / fjeld [fjeld] fiord / fjord [fjɔr(d)]
		ill / ï	ailloli / aioli [ajɔli]
		ll / lli	anguillère / anguillière [ãgijer]
		il / ill(e)	harpail / harpaille [ʰarpaj]
W	/w/	ou / w	soui-manga / swi-manga [swimãga]
		ou / o	bouette / boëtte [bwet]

3.1.4 Alternance avec l'élément zéro

Avant de parler de l'alternance des phonogrammes non homophones, il convient de parler d'un autre cas d'homophonie de formes variantes. Celui où les formes variantes homophones se distinguent par la présence ou l'absence d'unités graphiques non fonctionnelles ou bien, selon la terminologie de C. Gruaz, les «graphons».

Les deux graphons vocaliques concernés sont **e** et **i**. Le Tableau 4 présente la distribution de ces graphons dans des formes variantes.

Tableau 4
 Alternance des phonogrammes homophones avec l'élément zéro

GRAPHONS ALTERNANTS	VARIANTES FORMELLES
E / –	tarbouche / tarbouch [tarbuʃ] sexe-symbol e / sex-symbol [sɛkssɛ̃bɔl] relaxe / relax [rɛlaks] granite / granit [granit] bougnoule / bougnoul [buɲul] aspartame / aspartam [aspartam] dabe / dab [dab]
I / –	ixième / xième [iksɛm]
T / –	picardant / picardan [pikardɑ̃] ²¹ seringat / seringa [s(ə)rɛ̃ga] labrit / labri [labri] gallot / gallo [galo] bagout / bagou [bagu]
G / –	sampang / sampan [sɑ̃pɑ̃] orang-outang / orang-outan [ɔrɑ̃utɑ̃]

Ces unités graphiques sont des «graphons», car leur troncation n'a pas la moindre influence sur la prononciation globale du mot. Le **e** qui se trouve à la position finale des 7 formes variantes citées n'est ni le **e** diacritique et ni le **e** du féminin. Il n'est pas non plus le **e** de convention dans le sens où son absence ne signale pas une «faute» de français, ce qui serait le cas, par exemple, de ***form**. Le deuxième graphon dans ce domaine est le **i** qui, se trouvant à l'initiale du seul mot **ixième**, sert de voyelle d'appui pour prononcer le nom de la consonne **X**. Cela est également le cas du **e** géminé dans le mot **tee-shirt** [tiʃɔ̃rt] dont la variante est **t-shirt**. En ce qui concerne les graphons consonantiques, le **T** est le graphon le plus fréquent. Du fait qu'il est muet et qu'il se trouve à la position finale des mots concernés, il peut faire allusion à un morphogramme, c'est-à-dire un graphème porteur d'une information dérivative et instable dans sa relation avec l'oral (ex. **t** final dans la série dérivative **abricot/abricoté/abricotier**). Or, l'existence de formes variantes et l'absence de forme dérivée liée à ces

21 Sous la rubrique étymologique, les auteurs du *PRÉ* ont désigné **pique** et **ardant** comme les constituants morphologiques du mot. Il est intéressant de savoir que le mot **ardant** ne se trouve nulle part dans le dictionnaire et que le renvoi du mot **ardant**, à l'entrée dictionnaire, a été écrit **ardent**. Donc, nous traitons le **t** final comme un graphon à alternance zéro.

mots précisent clairement son statut de graphe à alternance zéro. Cela est valable aussi pour le graphe **G** dans les mots cités dans ce tableau.

3.2 Alternance des phonogrammes non homophones

La possibilité de correspondance unique de plusieurs graphèmes à un seul phonème a été la base de la réalisation des formes variantes homophones. En revanche, la relation bijective entre les phonogrammes alternants et les phonèmes transcrits contribue à un changement d'image acoustique des formes variantes (ex. **hourra** [h^hura] / **hurrah** [h^hyra]). Les phonèmes transcrits par les phonogrammes alternants, qu'ils soient vocaliques ou consonantiques, partagent constamment plusieurs traits phonétiques. Le nombre des phonogrammes alternants, celui des formes variantes et un certain nombre de régularités phonétiques qui apparaissent dans le domaine seront les nouveaux paramètres à examiner dans ce qui suit.

3.2.1 Phonogrammes vocaliques

Les phonogrammes vocaliques du français qui participent à cette alternance sont d'un nombre assez limité. L'observation des données dictionnaires fait apparaître un seul couple alternant régulier qui est **ou/u**. Ce couple alternant et les formes variantes concernées sont présentés dans le Tableau 5²².

Tableau 5
Alternance des phonogrammes vocaliques non homophones

PHONOGRAMMES ALTERNANTS	PHONÈMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
ou / u	/u/ ~ /y/	hourra [h ^h ura / hura] / hurrah [h ^h yra/ hyra] ²³ gourou [guru] / guru [gyry] samouraï [samuraj] / samuraï [samyrāj] coufique [kufik] / koufique [kyfik] ourdou [urdu] / urdu [yrdu] yom Kippour [h ^h jɔmkipur] / yom Kippur [h ^h jɔmkipyr] oukase [ukaz] / ukase [ykaz]

22 Rappelons que dans le *PRÉ*, les formes variantes sont citées après la transcription phonétique de l'entrée sans aucune précision phonétique. Ainsi, en toute prudence, nous nous sommes permis de donner la transcription phonétique correspondant au phonogramme concerné. C'est le cas, par exemple, du **u** de **guru**, auquel nous avons attribué la transcription /y/ dans [gyry].

23 Le h aspiré est transcrit par ^h/.

Comme on peut le remarquer, les deux voyelles alternantes /y/ et /u/ se distinguent, tout en gardant les traits communs fermé et labial de leur articulation, par l'opposition antériorité / postériorité du point d'articulation. Mais avant d'en parler, présentons un cas d'ambiguïté de relation phonographique dans la transcription phonétique présentée dans le *PRÉ*.

Dans les formes variantes **tendouri** [tãduri] / **tandoori**, **loser** [luzœr] / **looser**, **luffa** [lufa] / **loofa**, la correspondance phonique du sous-graphème **oo** peut être le /u/. Cette correspondance n'est pas généralisable dans la mesure où le même sous-graphème transcrit le phonème /ɔ/ dans **looch** [lɔk], et les phonèmes géminés /ɔɔ/ et /oo/ dans les mots **zootechnie** [zɔɔtɛkni] et **zootechnicien** [zootɛknisjã]. Cette correspondance phonographique incertaine a déjà sa trace dans la transcription du phonème /u/ par le **o** dans **loser** [luzœr] et par le **u** dans **luffa** [lufa].

À ce propos, la question de l'emprunt devient le facteur le plus important par le fait que le système du français ne présente aucune solution pour décider de l'homophonie ou de la non-homophonie de ces phonogrammes alternants. Cela peut aussi être confirmé par l'absence de sous-graphème dans les phonogrammes alternants non homophones du français.

3.2.2 Phonogrammes consonantiques

Dans les données du français, les phonogrammes alternants s'opposent majoritairement par le trait phonétique sourd / sonore. Cette opposition est présente dans trois des quatre couples alternants : /s/ : /z/, /k/ : /g/, /f/ : /v/. La suite /dʒ/ se distingue de la consonne /ʒ/ par sa complexité, qui consiste en une double articulation consécutive d'une consonne occlusive et d'une consonne fricative. La répartition de ces couples dans les formes variantes est présentée dans le Tableau 6.

Le fait de transcrire les phonèmes d'une langue par les moyens graphiques d'une autre langue cause souvent des cas fort ambigus. Prenons comme exemple le phonème d'emprunt /x/. Les phonogrammes destinés à transcrire ce phonème sont d'une variété étonnante. Ce phonème est transcrit par le **j** dans **azulejo** [asulexo], **jerez** [xɛrɛs], **jota** [xɔta], par le **kh** dans **khamsin** [xamsin] et par le **ch** dans **loch** [lɔk / lɔx].

Du fait que, pour le dernier mot, les auteurs du *PRÉ* ont réservé deux prononciations, et que la séquence phonographique **ch** transcrit aussi le phonème /ʃ/, la correspondance phonique du **ch** de **chamsin**, qui est citée comme variante de **khamsin**, reste tout à fait ambiguë.

Tableau 6

Alternance des phonogrammes consonantiques non homophones

PHONOGRAMMES ALTERNANTS	PHONÈMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
s / z	/s/ ~ /z/	intelligentsia [ɛ̃teliʒɛ̃nsja] / intelligentzia [ɛ̃teliʒɛ̃nzja] mescal [mɛskal] / mezcál [mɛzkal]
qu / gu	/k/ ~ /g/	brin que baler [brɛ̃k(ə)bale] / brin gue baler [brɛ̃g(ə)bale] (brin que balement / brin gue balement)
f / v	/f/ ~ /v/	grif ton [griftɔ̃] / griv eton [grivtɔ̃]
j / dj	/ʒ/ ~ /dʒ/	j ihad [ʒi(j)ad] / dj ihad [dʒi(j)ad]

3.2.3 Alternances multiples des phonogrammes

Par définition, et dans le cadre d'un couple synonymique, nous désignons par «alternance multiple» toute alternance d'un groupe de phonogrammes avec un seul phonogramme ou avec l'élément zéro. Le groupe phonographique alternant contient toujours une seule voyelle et, de ce fait, il correspond à une seule syllabe. Dans l'écriture du français, on peut citer les deux couples **sc**onse [skɔ̃s] / **sk**unks et **tch**ao [tʃao] / **ci**ao qui sont enregistrés dans le *PRÉ*. Comme on peut le constater, les deuxièmes formes ne correspondent en aucun cas, dans le système français, aux transcriptions phonétiques données pour les premières formes.

4. Conclusion

Les résultats acquis dans la présente recherche mettent l'accent sur la pertinence de la notion de graphème dans le système d'écriture du français. Nous avons examiné cette unité minimale de la forme de l'expression écrite sous le seul aspect de sa correspondance avec l'oral. La fonction phonographique de cette unité relève exclusivement du système dont il est issu. Conformément aux parcours faits par Catach, pour les correspondances graphiques des 31

phonèmes²⁴, le français possède un ensemble de 130 phonogrammes²⁵. Cela confirme qu'en français, on a plus de graphèmes que de phonèmes. Cependant, ce rapport excédentaire graphique s'observe plutôt dans les unités vocaliques²⁶.

Comme on le sait, le nombre des voyelles du français est plus élevé que celui des lettres qui sont, comme on le croit habituellement, censées les transcrire (à savoir **a, e, i, o** et **u**). C'est la source de la multiplication des phonogrammes vocaliques composés de plusieurs graphes. Les phonogrammes en question, qui présentent souvent divers outils graphiques pour transcrire les mêmes phonèmes, sont une des sources de l'ambiguïté des rapports phonographiques dans certaines données de l'écriture du français.

En ce qui concerne la variante formelle des phonogrammes consonantiques, le fait dominant s'observe plutôt dans les phonogrammes géminés. Dans de tels cas, les critères morphologiques ne peuvent pas être des critères déterminants. Par quels critères morphologiques le mot **originel** est-il écrit avec un seul **n** et le mot **émotionnel** avec deux **nn**? Et cela sans parler des cas où la correspondance phonique des graphèmes géminés demeure incertaine (ex. **immortel** [imɔrtɛl] et **immoral** [i(m)mɔral]). Cela n'est, à notre sens, dû qu'au rapport graphique excédentaire dans l'écriture du français. L'irrégularité particulière du rapport entre consonne doublée et phonème correspondant entraîne un nombre élevé de fautes d'orthographe. Selon les résultats généraux des relevés de fautes d'orthographe que B. Eslais a fait sur 1000 copies de Certificat d'études primaires, sur 3000 mille copies de Baccalauréat et sur 1500 copies de Propédeutique, les consonnes doubles se trouvent en tête de liste (Catach 1989 : 55).

En se limitant à un seul aspect phonographique des outils graphiques, peut-on parler des productions écrites erronées, mais motivées, des apprenants du français en tant que langue étrangère et/ou langue maternelle comme les formes variantes non lexicalisées? Même si notre réponse est, a priori, affirmative, un vaste champ de recherche sur les données empiriques reste à exploiter.

Nous postulons que cette recherche doit se focaliser essentiellement sur la notion de graphème, au lieu de celle de lettre, qui demeure inapte à représenter toute la complexité du rapport phonographique du système du français. Cette recherche peut être instructive à plus d'un titre. Cette approche nous permet :

24 Cf. Catach, Gruaz et Duprez 1986 : 37.

25 Ibid. : 14-15.

26 Dans ce système d'écriture, 72 phonogrammes vocaliques transcrivent les 11 voyelles, et les 17 consonnes ne sont en correspondance qu'avec 49 phonogrammes (Catach 1986, Gruaz et Duprez : 37).

1° de mettre en relief les différents aspects orthographiques des variantes arbitraires des formes lexicales des dictionnaires de langue et, de là, d'ouvrir la porte d'une observation sur la divergence des pratiques lexicographiques; 2° de préciser concrètement les zones de difficulté que traversent les apprenants du français durant leur apprentissage de l'écriture; 3° de rendre compte des mécanismes sous-jacents de l'écriture. Les résultats concrets de cette recherche jalonneront le chemin d'une éventuelle rectification de l'orthographe, les difficultés liées à l'apprentissage et à l'enseignement de celle-ci n'étant nullement négligeables.

ANNEXE

Tableau 1
 Alternance des phonogrammes vocaliques homophones

ARCHIGRAPHÈMES	PHONÈMES	PHONOGRAMMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
A	/a/	a / ea	janotisme / jeannotisme [ʒanotism]
		a / ah	thora / thorah [tɔra]
		a / ha	aruspice / haruspice [aryspis]
	/ɑ/	a / â	paturon / pâturen [patyrɔ̃] hypokhagne / hypokhâgne [ipɔkaɲ] encablure / encâblure [ɑ̃kablyr]
I	/i/	i(e) / y	pélamide / pélamyde [pelamid] jericane / jerrican / jerrycan [(d)ʒerikan] ilang-ilang / ylang-ylang [ilɑ̃ilɑ̃] grizzli / grizzly [grizli] dinghie / dinghy [diŋgi] caddie / caddy [kadi] hippie / hippy [ˈipi] sandix / sandyx [sɑ̃diks] mirmidon / myrmidon [mirmidɔ̃] surprise-partie / surprise-party [syrprizparti]

Tableau 1
 Alternance des phonogrammes vocaliques homophones (suite)

ARCHIGRAPHÈMES	PHONÈMES	PHONOGRAMMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
I	/i/	i(e) / y	ciclosporine / cyclosporine [siklospørin] anévrisme / anévrysme [anevrism] (anévrismal / anévrysmal [anevrismal])
		y / hy	yponomeute / hyponomeute [ipønømøt]
O	/ɔ/	o / ho	olographe / holographe [ɔlɔgraf]
		o / au	rigodon / rigaudon [rigɔdɔ̃ / rigodɔ̃] pochouse / pauchouse [pɔʃuz] moresque / mauresque [mørɛsk]
	/o/	ô / au	restoroute / restauroute [rɛstorut] gnôle / gniôle / gnaule [ɲol] tôle / taule [tol] (tôlier / taulier [tolje] tôlard / taulard [tolar])
E	/e/	e / é	cafeteria / cafétéria [kafeterja] miserere / misérééré [mizerere] corregidor / corrégidor [kørɛzidør] camellia / camélia [kamelja]

Tableau 1
 Alternance des phonogrammes vocaliques homophones (suite)

ARCHIGRAPHÈMES	PHONÈMES	PHONOGRAMMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
E	/e/	e / é	piperade / pipérade [piperad] referendum / référéndum [referẽdɔm / referãdɔm] dessaper / désaper [desape] revolver / révolver [revɔlver] senestorsum / sénéstorsum [senestrɔrsɔm] allegro / allégro [al(l)egro] (allegretto / alléretto [al(l)egreto]) féerie / féérie [fe(e)ri] (féérique / féérique [fe(e)rik])
		é / ee	frésia / freesia [frezja]
		é / ée	pongé / pongée [pɔ̃ʒe]
		é / ai	églefin / aiglefin [eglɔfẽ / ɛglɔfẽ]
		e / ai ou é	escher / aicher / écher [ɛʃe]
		é / hé	élodée / héléodée [elɔde]
		é / eh	moucharabié / moucharabieh [muʃarabje] kéfié / keffieh [kefje / kefje]
		e / ei	caldera / caldeira [kaldera]

Tableau 1
 Alternance des phonogrammes vocaliques homophones (suite)

ARCHIGRAPHÈMES	PHONÈMES	PHONOGRAMMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
E	/e/	é / œ	<p>pomérium / pomœrium [pømerjøm] biocénose / biocœnose [bjosenoz] cénure / cœnure [senyr]</p>
		é / æ	<p>ténia / tænia [tenja] présidium / præsidium [prezidjøm] chamérops / chamærops [kamerøps]</p>
		ai / aî	<p>gaité / gaitê [gete] (gaiement / gaiement [gemã / gemã]</p>
		e / ë	<p>paella / paëlla [paela / pae(l)ja]</p>
	/ɛ/	e / he	<p>ellébore / hellébore [elebør / ellebør] erminette / herminette [erminet] erbue / herbue [erby] erpétologie / herpétologie [erpetɔlɔzi]</p>
		è / ai ou e	<p>èche / aiche / esche [ɛʃ] akène / achaine / achène [akɛn]</p>
		e / œ	<p>estrone / œstrone [ɛstrøn] estrogène / œstrogène [ɛstrɔʒɛn] estradiol / œstradiol [ɛstradjɔl]</p>

Tableau 1
 Alternance des phonogrammes vocaliques homophones (suite)

ARCHIGRAPHÈMES	PHONÈMES	PHONOGRAMMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
E	/ɛ/	e / ea	romsteck / romsteack [rɔmstɛk]
		é / è	empiètement / empiètement [ɑpjɛtmɑ̃] féverole / fèverole [fɛvrɔl] afféterie / affèterie [afɛtri]
		e / è	tabes / tabès [tabɛs] facies / faciès [fasjɛs] cliquettement / cliquètement [klikɛtmɑ̃] pantenne / pantène [pɑ̃tɛn]
		è / ê	alène / alêne [alɛn]
		e / ei	senne / seine [sɛn] ghesha / geisha [gɛʃa / gɛjʃa]
		aie / aye	laie / laye [lɛ]
U	/y/	u / hu	ululer / hululer [ʰylyle] (ululement / hululement [ʰylylmɑ̃])
		u(e) / û	dénuement / dénûment [denymɑ̃]
EU	/ø/	ö / œ	röntgen / rœntgen [røntgɛn / rœntgɛn] rösti / rœsti [røsti]
		eu / euh	schleu / chleuh [ʃlø]
		eu / heu	euristique / heuristique [øristik]

Tableau 1
 Alternance des phonogrammes vocaliques homophones (suite)

ARCHIGRAPHÈMES	PHONÈMES	PHONOGRAMMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
EU	/œ/	eu / e	pageur / pager [paʒœr] tagueur / tagger [tagœr] débateur / débatter [debatœr] steppieur / stepper [stepœr] joggeur / jogger [dʒɔgœr] motopaveur / motopaver [motopavœr]
OU	/u/	ou / oû	dénouement / dénoûment [denumã]
		ou / û	stoupa / stûpa [stupa]
		ou / hou	maous / mahous [maus]
		oû / aou	soûl / saoul [su] (soûlerie / saoulerie [sulri] soûler / saouler [sule] soûlard / saoulard [sular])
AN	/ã/	an / en	fanton / fenton [fãtõ] rancarder / rencarder [rãkarde] prétantaine / prétentaine [pretãten]
		am / em	étamperche / étemperche [etãperʃ]
IN	/ẽ/	in / ein	gindre / geindre [ʒẽdr]
		in / ain	tringlot / traininglot [trẽglo]
		im / em	pimbina / pembina [pẽbina]
ON	/õ/	on / om	bonbonne / bombonne [bõbõn]

Tableau 1
 Alternance des phonogrammes vocaliques homophones (suite)

ARCHIGRAPHÈMES	PHONÈMES	PHONOGRAMMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
ON	/ɔ̃/	on / un	acup on cture / acup un cture [akypɔ̃ktyr] électrop on cture / électrop un cture [elɛktropɔ̃ktyr]
		om / um	l om bago / l um bago [lɔ̃bago / lœ̃bago]

Tableau 2
 Alternance des phonogrammes consonantiques homophones

ARCHIGRAPHÈMES	PHONÈMES	PHONOGRAMMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
P	/p/	p / pp	drop er / drop per [drɔpɛ] a cap ella / a cap pp ella [akapɛla / akapɛlla]
T	/t/	t / th	tal w eg / th al w eg [talvɛg] t u ne / th u n e [tyn] t é orbe / th éorbe [teɔrb] tor ah / th ora [tɔra] pentrite / pent h rite [pɛ̃trit] pentode / pent h ode [pɛ̃tɔd] microlite / microlit h e [mikrɔlit] oolite / oolit h e [ɔɔlit] lituanien / lithuanien [litɥanjɛ̃] lépidolite / lépidolit h e [lepidoɔlit] emmental / emment h al [emɛ̃tal / emɛ̃tal] cryolite / cryolit h e [krijoɔlit]

Tableau 2

Alternance des phonogrammes consonantiques homophones (suite)

ARCHIGRAPHÈMES	PHONÈMES	PHONOGRAMMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
T	/t/	t / th	cérite / cérit he [serit] hématidrose / hémathidrose [ematidroz]
		t / tt(e)	quartet / quart ette [k(w)artet] embatre / embatt re [ãbatr] lote / lot te [lot] cocoter / cocot ter [køkøte] catleya / cattleya [katlɛja] caillebotis / caillebot is [kajbøti] biture / bit ture [bityr] cliquètement / cliquet tement [klikɛtmã] dégoter / dégot ter [degøte] dansoter / dansot ter [dãsøte] abatage / abattage [abataʒ] (abatée / abattée [abate] abatant / abattant [abatã])
R	/r/	r / rr	varon / var rron [varõ] char / char re [ʃar] ariser / arr riser [arize]
		rr / rrh	cirre / cirr he [sir] otorrée / otorr hée [øtøre]
C	/k/	c / k	arac / arak / arack [arak] caoua / kaoua [kawa] euscarien / euskari en [øskarjɛ] coufique / kufique [kufik] caracule / karakule [karakyl]

Tableau 2
 Alternance des phonogrammes consonantiques homophones (suite)

ARCHIGRAPHÈMES	PHONÈMES	PHONOGRAMMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
C	/k/	c / k	acra / akra [akra] corê / korê [kɔrɛ / kɔrɛ] sanscrit / sanskrit [sãskri] (sanscritiste / sanskritiste [sãskritist]) caléidoscope / kaléidoscope [kaleidɔskɔp] (caléidoscopique / kaléidoscopique [kaleidɔskɔpik])
		c / kh	cagne / khâgne [kaŋ] (cagneu / khâgneux [kaŋø]) hypocagne / hypokhâgne [ipɔkaŋ] calife / khalfie [kalif] (califat / khalfat [kalifa])
		c / cc	picolo / piccolo [pikɔlo]
		c / ch	cétérac / cétérach [seterak] criste-marine / chrisme-marine [krist(ə)marin]
		qu / cqu	béquée / becquée [beke] béqueter / beccueter [bekte]
		k / kh	nebka / nebkha [nepka] kan / khan [kã] (kanat / khanat [kana])
		k / ch	akène / achène / achaine [akɛn] melkite / melchite [mɛlkit]

Tableau 2

Alternance des phonogrammes consonantiques homophones (suite)

ARCHIGRAPHÈMES	PHONÈMES	PHONOGRAMMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
C	/k/	c / qu	escarre / esc qu arre [ɛskar] dépicage / dépi qu age [depikaʒ] plasticage / plasti qu age [plastikaʒ] picpoul / pi qu epoul [pikpul] disc-jockey / dis qu e-jockey [disk(ə)ʒɔkɛ] briscard / bris qu ard [briskar] bancable / ban qu able [bãkabl] cartelette / qu artelette [kartølet] tocade / to qu ade [tɔkad]
		k / ck	yak / yack [ʰjak] tek / teck [tek] bäkeofe / baeckeofe [bɛkəʊf] romsteak / romsteck / rumsteck [rɔmstɛk]
		qu / k	algon qu in / algonkin [algɔ̃kɛ̃] riquiqui / rikiki [rikiki] qu ichenotte / kichenotte [kiʃnɔt] pé qu in / pékin [pekɛ̃] aquavit / akvavit [akwavit] chibou qu e / chibouk [ʃibuk] es qu imau / eskimo [ɛskimo]

Tableau 2
 Alternance des phonogrammes consonantiques homophones (suite)

ARCHIGRAPHÈMES	PHONÈMES	PHONOGRAMMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
G	/g/	g / gh	magrébin / maghrébin [magrebē] aga / agha [aga]
		gu / gh	guilde / ghilde [gild]
J	/ʒ/	j / ge	maje / mage [maʒ] pajot / pageot [paʒo]
GN	/ɲ/	gn / gni	gnouf / gniouf [ɲuf] gnôle / gnaule / gniôle [ɲol]
F	/f/	f / ff	rufian / ruffian [ryfjã] kéfié / keffieh [kefje / kefjɛ]
		f / ph	fantasme / phantasme [fãtasm] olifant / oliphant [ɔlifã] téléférique / téléphérique [teleferik] parafe / paraphe [paraf] (parafer / parapher [parafe] parafeur / parapheur [parafœr])
L	/l/	l / ll	arole / arolle [arɔl] bignole / bignolle [biɲɔl] bale / balle [bal] traveling / travelling [travliɲ] tartignole / tartignolle [tartiɲɔl] rousserole / rousserolle [rus(ə)rɔl] trimbalage / trimballage [trɛ̃balaʒ]

Tableau 2

Alternance des phonogrammes consonantiques homophones (suite)

ARCHIGRAPHÈMES	PHONÈMES	PHONOGRAMMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
L	/l/	l / ll	(trimbaler / trimballer [trɛ̃bale]) camélia / camellia [kamelja]
S	/s/	s / ss	resemmer / ressemmer [r(ə)səme / rəs(ə)me] pasionaria / passionaria [paʒjɔnarja] désaper / dessaper [desape]
		s / c	senellier / cenellier [sənɛlje] sinoque / cinoque [sinɔk] darse / darce [dars]
		ss / c	carassin / caracin [karasɛ̃] galéasse / galéace [galeas]
		ss / sc	immarcessible / immarcescible [im(m)arsesibl]
Z	/z/	z / s	balthazar / balthasar [baltazar] balèze / balèse [balɛz] flouze / flouse [fluz] mozette / mosette [mɔzɛt] alizier / alisier [alizje] (alizer / alise [aliz]) dégazoliner / dégasoliner [degazoliner] (dégazolinage / dégasolinage [degazolinaʒ])

Tableau 2
 Alternance des phonogrammes consonantiques homophones (suite)

ARCHIGRAPHÈMES	PHONÈMES	PHONOGRAMMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
Z	/z/	z / s	partouze / partouse [partuz] (partouzer / partouser [partuze] partouzard / partousard [partuzar])
		z / x	sizain / sixain [sizɛ̃]
CH	/ʃ/	ch / sh	charia / sharia [ʃarja] chaman / shaman [ʃaman] chiite / ch^hite, shiite [ʃiit]
		ch / sch	chleuh / schleu [ʃlø] tré cheur / tré scheur [tre.ʃœr] cheik / scheik [ʃɛk] chapska / schapska [ʃapska] chah / schah [ʃa] (pad ichah / pad ischah [padiʃa]) chelem / schelem [ʃlɛm] her cher / her scher [ʰɛrʃe] (her cheur / her scheur [ʰɛrʃœr] her chage / her schage [ʰɛrʃaʒ]) hach / hasch [ʰaʃ] (hach ich / hasch isch [ʰaʃiʃ])
X	/ks/	x / ct	chiropraxie / chiropractie [kiroʔpraksi]
M	/m/	m / mm	stem / stemm [stɛm]

Tableau 2

Alternance des phonogrammes consonantiques homophones (suite)

ARCHIGRAPHÈMES	PHONÈMES	PHONOGRAMMES ALTERNANTS	FORMES VARIANTES
N	/n/	n / nn	janotisme / jeannotisme [ʒanotism] ahaner / ahanner [aane] conasse / connasse [kɔnas] chacone / chaconne [ʃakɔn] conard / connard [kɔnar] carbonade / carbonnade [karbɔnad] canisse / cannisse [kanis] caner / canner [kane] espionite / espionnite [ɛspjɔnit] furane / furanne [fyran] gonelle / gonnelle [gɔnɛl] zani / zanni [zani] pantène / pantenne [pɑ̃tɛn] résonant / résonnant [rezɔnɑ̃] passioniste / passionniste [pasjɔnist] tanin / tannin [tanɛ̃] taniser / tanniser [tanisɛ] (tanisage / tannisage [tanizaʒ]) canette / cannette [kanɛt] (canetière / cannetière [kan(ə)tjɛr] canetage / cannetage [kan(ə)taʒ])

Références

- CATACH, N. 1989 *Les délires de l'orthographe en forme de dictionnaire*, Paris, Plon.
- CATACH, N. et coll. 1981 *Orthographe et lexicographie : les mots composés*, Paris, Nathan.
- CATACH, N., C. GRUAZ et D. DUPREZ 1986 *L'orthographe française : traité théorique et pratique*, Paris, Nathan.
- CORBIN, D. 1991 «Introduction : la formation des mots, structures et interprétation», *Lexique 10* : 7-30.
- CRONIER, S. 1997 *Implémentation d'une base de données dans le cadre de l'analyse du traitement des formants de mots dans le Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse*, Mémoire de DEA, Université Charles de Gaulle, Lille III.
- DUBOIS, J. et coll. 1994 *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (DLSL)*, Paris, Larousse.
- GARDES-TAMINE, J. 1998 *La grammaire, 1. Morphologie, lexicologie*, Paris, Armand Colin.
- GRUAZ, C. 1986 «Valeurs endoplantes et valeurs exoplantes des graphèmes français», CNRS, *Liaison-HESO 14* : 49-51.
- GRUAZ, C. 1987 *Le mot français, cet inconnu*, Publications de l'Université de Rouen.
- GRUAZ, C. 1990 *Du signe au sens, pour une grammaire homologique des composants du mot*, Publications de l'Université de Rouen.
- GRUAZ, C. 1994 «La linguistique de l'écrit est-elle scientifique?» CNRS, *Liaison-HESO 23-24* : 7-27.
- GRUAZ, C. 1995 «Le programme EUROLEXIQUE : structure et créativité du vocabulaire français contemporain», dans *Ces mots qui sont nos mots, Mélanges d'histoire de la langue française, de dialectologie et d'onomastique offerts au Professeur J. Chaurand*, Cahiers de l'Institut Charles-Bruneau, Charleville-Mézières.
- HJELMSLEV, L. 1966 *Le langage*, Paris, Minuit.
- HJELMSLEV, L. 1968 *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit.
- HJELMSLEV, L. 1985 *Nouveaux essais*, Paris, Presses Universitaires de France.
- REY-DEBOVE, J. 1971 *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Paris, Mouton.
- REY-DEBOVE, J. et coll. 1997 *Version électronique du Nouveau Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique (PRÉ)*, Paris, HAVAS interactive.
- YAGUELLO, M. 1990 *Histoires de lettres*, Paris, Seuil, collection Point-Virgule.